

PARIS NOTICE NO. 12/23

Des avis équivalents sont publiés pour les autres marchés de NYSE Liffe.

Date de publication: 20 décembre 2012

Date d'entrée en vigueur: 1er janvier 2013

ABONNEMENTS, COMMISSIONS ET FRAIS A COMPTER DU 1 JANVIER 2013

Résumé

Cet avis annonce les abonnements, commissions et frais applicables sur les marchés NYSE Liffe à compter du 1^{er} janvier 2013.

1. NYSE Liffe a établi les abonnements, commissions et frais entrant en vigueur à compter du 1er janvier 2013 pour les marchés d'Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Londres and Paris.
2. Les détails de ces frais sont maintenant disponibles sur le site de NYSE Euronext (www.nyx.com/feesandcharges). Les détails accessibles sur la page correspondante du site seront mis à jour en tant que de besoin.

Pour plus d'informations sur cet avis, les Membres sont invités à se rapprocher de leur « Account Manager ».